La Charite chez les oiseaux

HISTOIRE DE DEUX MESANGES.

La thèse célèbre de Descartes: "L'animal ne possède pas d'intelligence, il n'a que de l'instinct," est un peu vieillotte. Vraiment, il est difficile aujourd'hui de maintenir que l'animal n'a que de l'instinct. Si certains actes ne relèvent effectivement que de l'instinct, combien en est-il qui témoignent d'une véritable intelligence. Les animaux font souvent preuve de raisonnement, M Milne-Edwards de l'Académie des sciences, directeur du Muséum dont la compétence ne faurait être mise en suspicion, racontait dernièrement, à la 35e réunion des naturalistes du Muséum, une petite histoire d'oiseaux qui mérite, certes, d'être connue.

Raisonner pour soi, pour son bien, dans son propre intérêt, dit M. Milne-Edwards, c'est déja se rapprocher de l'intelligence telle que la comprennent et l'exercent beaucoup d'entre nous, mais raisonner pour le bien d'autrui, avoir le sentiment de la charité, de cette vertu que nous considérons comme la plus belle, la plus humaine, et dont nous faisons volontiers notre apanage exclusif, n'est-ce pas une chose que les promoteurs de l'instinct pur n'accorderont jamais aux animaux, et, pourtant cela existe et des faits posit fs ont permis de le constater!

Le raisonnement des oiseaux, celui qui se rapporte à euxmêmes où à leur progéniture, se manifeste surtout quand il s'agit de la construction du nid, de son adaption, de la protection et de l'éducation des jeunes. On a même signalé des cas d'adoption entre espèces différentes; un rouge gorge élevant une petite linotte abandonnée par ses parents une femelle de perroquet gris donnant la bequée à de jeune pinsons, puis à des fauvettes. On peut à la rigueur mettre ces aetes sur le compte d'une déviation de l'instinct maternel, bien qu'une part d'intelligence y soit nécessaire; mais quelle explication donnera-t-on d'un fait observé dernièrement dans la ménagerie du jardin des Plantes? L'observation de M. Milne-Edwards montre clair comme le jour que l'oiseau éprouve parfois un sentiment de compassion, de charité très raisonnée, qu aucun de ses instincts ordinaires ne saurait faire prévoir.

Dans un cage, nous dit M. Milne Edwards, étaient enfermées deux de ces charmantes Timeléidés de la région himalayenne, nommées mésanges de Nankin par Sonnerat. C'étaient deux femelles, vivant en bon accord. Vers la fin du mois de fevrier, un cardinal gris habitant la même volière, se prit de querelle avec l'une de ces mésanges et après lui avoir arraché, bon nombre de plumes, il lui cassa la patte d'un coup de son bec puissant. La pauvre estropiée ne pouvait se tenir debout sur son perchoir; elle se trainait péniblement à terre, grelottant de froid sous sa peau dénudée.

Sa compagne la prit en pitié; chaque soir, elle descendait près de la blessée; elle apportait des brins de mousse et d'herbe pour lui en faire un lit et adoucir à ses membres souffrants le contact du sol; puis elle se mettait tout près de la malade, et, la couvrant de son aile, elle restait ainsi tout la nuit, malgré la gène extrême d'une pareille position. Peudant une semaine toute entière, elle ne manqua jamais à sa mission de charité. Et lorsqu'elle eut vu mourir son amie que tant de soins n'empêchèrent pas de succomber, elle devint triste mangeant à peine, restant immobile dans un coin de sa cage, et bientôt elle mourut à son tour.

Eh bien! quel est l'instinct, demande M. Milne-Edwards, qui peut conduire un petit oiseau à accomplir de pareils actes? Il n'y en a pas Là tout est sentiment et raisonnement. Encore une fois, ajoutrons nous, l'animal est intelligent. Il possède même de vertus. Il est charitable.—Henri de Parville

LE SIMPHE RECIT D'UNE FEMME

Mais il donnera de l'espoir à un grand nombre de personnes qui souffrent en silence.

La prostration nerveuse, la faiblesse de cœur, les douleurs atroces et les misères que seules les femmes endurent rendaient la vie à charge à Mme Thos Sears.

Le simple récit d'une femme

Il n'est pas extraordinaire parce que ces choses-là arrivent tous les jours; et n'est ni romanesque, ni navrant, mais c'est un simple récit des souffrances et des misères que malheureusement trop des femmes endurent en silence.

Pendant plusieurs années, la maladie de Mme Thomas Sears, de Ste Catharines, augmentait de jour en jour et finalement elle avait perdu tout espoir d'obtenir une guérison. A un reporter qui alla la voir, Mme Sears dit:—

Les souffrances que j'ai endurées sont presqu'intolérables Ma maladie faisait graduellement du progrès, et, il y a dixhuit mois, je ne pouvais presque pas me remuer. Mes nerfs étaient délabrés, mon coeur était faible et tout mon système paraissait être miné Je ne pouvais reposer ni la nuit ni le jour; le peu de sommeil que je prenais ne m'apportait pas de repos, J'endurais constamment d'atroces douleurs, et il n'y a qu'une femme qui puisse comprendre ce que j'endurais en essayant à faire mes travaux du ménage. Tout bruit soudain m'effrayait et me laissait dans un état tel que j'étais sur le point de perdre connaissance. J'eus quelquefois des attaques de vertige qui parurent pendant quelque temps, affecter ma mémoire. Le moindre mouvement me faisait perdre haleine, et mon coeur battait violemment. Je n'avais aucun goût pour la nourriture, et cependant, afin de ne pas mourir, je reçus les soins de trois différents médecins et dépensai, ainsi, beaucoup d'argent, mais inutilement. J'étais presque découragée. Je fus poussée à essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, et, en décembre 1898, je consentis à les essayer. J'en eus d'abord quatre boites et remarquai une changement pour le mieux, quand j'eus fini de prendre la deuxième boite. Quand les quatres boites furent épuisées, le changement favoral le était plus prononcé encore et j'en achetai alors une autre demi-douzaine de boites. Avant qu'elles fussent toutes épuisées, je jouissais de nouveau des bienfaits d'une bonne santé. Ma guérison ne saurait être mise en doute, car, il y a des mois que j'ai discontinué de prendre les Pilules Roses du Dr. Williams et depuis je n'ai jamais ressenti le plus léger symptôme de mal-ise, et je recommande cordialement et fortement aux autres femmes qui souffrent, l'usage de ce merveilleux remède, certaine que je suis, qu'il les guérira, comme il m'a moi-même guérie."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique pour toutes sortes de faiblesses. Le sang est revivifié, le système nerveux réorganisé, les irrégularités corrigées, las forces restituées et la maladie disparait. Si remarquables ont été les guérisons opérées par ces petites pilules, que leur renommée s'est répandue jusqu'aux extrêmes limites des pays civilisés. Quelque soit l'endroit où vous alliez, vous trouverez que l'article le plus important que vous puissiez trouver dans un pharmacie, ce sont les Pilules Roses du Dr. Williams.

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 16 Janvier 1900.

Mardi Vendredi.	Lundi Mer Jeudi Sam	STATION.	Tous les Jours.	Mardi. Mercredi.
	8 30	St. Boniface J.	17 15	25
	9 00	Lorette	16 25	22 23
	9 20	Dufresne	16 00	22 00
	10 00	St. Anne	15 50	21 40
	10 20	Steinback	15 25	21 20
	10 40	LaBrpq'ierie	14 55	20 55
	11 45	Marchand	14 00	20 20
11 50		Sandilands		19 30
12 20		Woodbridge		19 00
13 10		Summit		18 15
13 50		Vassar		17 35
14 40		Sprague		16 45
15		Track End		16 30

Depart tous les jour. 8 00 Winnipeg. Arrivé. 17 40 23 30

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons, du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF.

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "Canadian Mutual Loan & Investment" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour une Loi incorporant les actionnaires de la Compagnie, en une Compagnie nouvelle de Prêt au Canada avec pouvoir d'acquérir l'actif et d'assumer le passif de la présente Compagnie et d'agir en qualité de Compagnie de Prêt au Canada, avec tels pouvoirs en conséquence, ainsi qu'il peut-être expédient.

MACDONELL, MCMASTER & GEARY.
51 Yonge Street.
Toronto.
Avoué pour le réquerant.

Daté à Toronto ce 6ième jour de Janvier 1900.

50-9i.